



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS
Décembre 2021 - n°10

La Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE) a entamé cet automne un suivi saisonnier des macro-déchets selon le **protocole international OSPAR Marine Litter**, sur une portion de plage très exposée à cette problématique, à Cricqueboeuf (près de Honfleur).

Quatre fois par an, une récolte exhaustive est effectuée, avec l'appui d'acteurs locaux comme l'association **Etre et Boulot** et le **Collectif Côte de Grace Propre**. Il s'en suit une caractérisation de ces déchets, qui doit permettre d'en savoir plus sur l'évolution en quantité et qualité de ces intrus échoués ou abandonnés sur les plages, ainsi que sur leurs sources d'émission.

Ce dispositif, regroupant de nombreux sites littoraux, est coordonné à l'échelle nationale par le **CEDRE**, organisme public basé à Brest.



Etudier l'évolution des macro-déchets sauvages, afin de mieux lutter contre ce fléau !

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a 25 ans par le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne** et le **Département du Calvados**, avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème de la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion du littoral. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage mécanisé, donc non sélectif, que cela entraîne dans certains secteurs.

Le **CPIE Vallée de l'Orne** (association à but non lucratif) assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de l'information, de la formation et du conseil auprès des acteurs de la gestion du littoral via sa **Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE)**. Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets sauvages du littoral calvadosien.



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

Le chiffre « Rivage propre »

100 à 200 tonnes de déchets plastiques sont rejetés chaque année à la mer, via la Seine.

Zoom sur... la charte « Plage sans déchet plastique »

Sacs à usage unique, emballages, mégots... les déchets plastiques sont les plus répandus dans nos océans, mais aussi sur le littoral calvadosien, où ils représentent entre 75 et 80 % des récoltes issues d'opérations de nettoyage.

Pour en finir avec cette pollution, il est essentiel de protéger nos littoraux et notamment les plages, ces lieux de vie accessibles à tous et abritant une biodiversité riche et fragile, et plus particulièrement dans le contexte du covid 19 qui entraîne la recrudescence d'une pollution liée à des déchets d'un nouveau type : lingettes, gants, mouchoirs et masques usagés jetés sur la voie publique ou en pleine nature.

Le **Plan biodiversité de l'Etat** fixe un objectif ambitieux de zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025. Cet objectif ne pourra être atteint sans la mobilisation de tous.

Le **Ministère de la Transition écologique** propose aux communes littorales déjà engagées dans cette démarche de signer la **charte « Plages sans déchet plastique »**. Elle compte **15 engagements** pour réduire les déchets plastiques au quotidien, répartis en **3 domaines d'actions (sensibilisation, prévention, nettoyage)**.

La charte valorise l'engagement de chacun et se décline en **3 paliers selon le nombre d'engagements pris par la collectivité (5, 10 ou 15)**. Chacun à son niveau, quel que soit le palier dans lequel il se trouve, contribue à la préservation des plages.

Plus d'infos sur : <http://www.ecologie.gouv.fr/plages-sans-dechet-plastique-charte-communes-eco-exemplaires>



SENSIBILISATION

- 1 Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages** (mégots, emballages, bâtonnets, masques, gants, lingettes et les mouchoirs, etc.) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.
- 2 Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés** (affichage, panneaux, presse locale). Mener une information particulière pour les gants, lingettes et masques à usage unique.
- 3 Sensibiliser les enfants** aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.
- 4 Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques** (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).
- 5 Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer d'objets en plastique à usage unique** (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).

Les engagements proposés par la Charte, dans les domaines d'action « sensibilisation » et nettoyage ».



RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI

- 11 Promouvoir ou organiser des événements citoyens** pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).
- 12 Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des containers de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.**
- 13 Adapter la fréquence de ramassage** à la vitesse de remplissage des poubelles.
- 14 Pratiquer un nettoyage raisonné** (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).
- 15 Former 30% du personnel chargé de l'entretien des plages** au nettoyage manuel ou raisonné des plages.

Implication de la CALE sur la mise en oeuvre de cette charte

La CALE du CPIE Vallée de l'Orne peut vous appuyer tout au long de la démarche, depuis le dossier de candidature jusqu'à l'évaluation-bilan, en passant par la mise en oeuvre concrète d'engagements sélectionnés par votre collectivité : organisation de chantiers citoyens, mise en place de supports d'information (panneaux, bacs à marée), sensibilisation des publics (scolaires, hébergeurs, commerçants), formation des agents sur la gestion raisonnée des plages...

Intervention de la CALE à destination des agents de Langrune-sur-Mer



Vigipolites, un réseau d'observateurs des pollutions maritimes animé par Vigipol

Qu'est-ce que Vigipol?

Créé à la suite de la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978, Vigipol est un syndicat mixte qui défend les intérêts des collectivités littorales face aux risques issus du trafic maritime, au travers de missions de prévention des accidents, de préparation des collectivités littorales à la gestion des pollutions maritimes (démarche Infra POLMAR), d'assistance en cas de crise et de réparation des dommages.

Vigipol apporte ainsi aux collectivités littorales l'expertise nécessaire pour gérer des crises qui, bien que peu fréquentes, peuvent s'avérer très dommageables. Risque à fréquence faible mais à gravité forte, les pollutions maritimes requièrent en effet anticipation, préparation et réactivité. À cet effet, Vigipol mutualise les expériences et accompagne les collectivités littorales au moment où elles en ont besoin, avant, pendant et après la pollution.

Pourquoi créer le réseau des Vigipolites?

Depuis 2017, Vigipol développe, structure et anime le réseau des Vigipolites dédié au recensement des pollutions maritimes et autres arrivages à la côte issus du transport maritime.

Il a pour but de détecter au plus vite des pollutions en cours, de partager les alertes et les informations pour avoir une vision globale de la réalité des arrivages, de faciliter leur prise en charge et de former les acteurs concernés.

Grâce à l'expérimentation menée sur le littoral breton depuis 2019, la centralisation des signalements d'oiseaux mazoutés échoués à la côte effectuée par Vigipol a, par exemple, permis d'identifier l'épave à l'origine de la pollution et de prendre les mesures appropriées.

Qui est concerné par ce réseau des Vigipolites?

Dans le cadre de leurs missions usuelles, les agents des collectivités, gardes du littoral, pêcheurs et conchyliculteurs, associations et autres acteurs du littoral sont en première ligne pour constater des pollutions maritimes, en mer ou sur le littoral. Ils constituent le cœur du réseau que Vigipol souhaite désormais étendre sur l'ouest de la Normandie, dans le cadre du projet DLAL FEAMP.



Exemples de polluants maritimes et autres arrivages concernés par ce programme Vigipol



Si vous êtes intéressé-e pour devenir vigipolite et signaler des arrivages, vous pouvez contacter Vigipol :

02 96 15 84 90 (24h/24, 7j/7)

ou vigipol@vigipol.org

Plus de précisions sur ce réseau sur :

www.vigipol.org

L'Opération Rivage propre en action

Sensibilisation estivales du grand public

Depuis l'été 2015, le CPIE Vallée de l'Orne installe, le temps d'un après-midi, son stand Rivage Propre en divers lieux fréquentés du littoral calvadosien.

Ces stands éphémères ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les publics fréquentant les plages calvadosiennes pendant la très haute saison touristique (baigneurs, promeneurs).

Ils sont l'occasion d'échanger sur la problématique des déchets sauvages, des échouages exceptionnels (algues-épaves, méduses, mammifères marins...) ou encore sur la nécessaire préservation des espèces et écosystèmes fragiles du littoral, notamment la laisse de mer.

L'été dernier ce stand a touché plusieurs centaines de personnes, sur les digues de Courseulles-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Hermanville-sur-Mer, Colleville-Montgomery, Blonville-sur-Mer et Deauville.



A.ADRIN



Animations pour les nouvelles générations de citoyens

Avec la rentrée 2021, le CPIE Vallée de l'Orne a repris ses animations pédagogiques Rivage propre, visant à sensibiliser les groupes scolaires ou périscolaires au respect du littoral.

Ces animations prennent généralement la forme d'une découverte de l'écosystème de la plage et de ses fragilités, couplée à un chantier symbolique de récolte de macro-déchets. Selon les objectifs pédagogiques des encadrants, elle peut être complétée par un travail au sein de l'école ou du centre de loisirs, en amont ou en aval de la sortie de terrain.

Vous êtes enseignant-e ou animateur-trice sur les temps périscolaires ou extrascolaires et souhaitez bénéficier d'une intervention gratuite du CPIE ?

Contactez Jean-Yves JEGOUREL, coordinateur pédagogique Rivage Propre, afin de définir ensemble le projet : 02 31 78 07 86 - jjjegourel@cpievdo.fr.

L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Bulletin semestriel réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne.
Conception graphique : V.QUENTRIC (Little Big Com). Mise en page et textes : B.POTEL (CPIE VdO).
Crédit photos : CPIE VdO sauf mentions explicites. Ne pas jeter sur la voie publique.

Opération Rivage propre

CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06

Pour recevoir ce bulletin par mé!,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com